



L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le neuf février deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavailon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	38	Suffrages exprimés :	47
Absents :	17	- dont POUR :	47
Absents AVEC pouvoir :	9	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir :	8	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

Mme AMOROS Elisabeth	M. GERAULT Jean-Pierre	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme ANGELETTI Frédérique	Mme GIRARD Nicole	Mme PIERI Julia
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PONTET Annie
M. ATTARD Alain	Mme JEAN Amélie	M. RIVET Jean-Philippe
Mme BASSANELLI Magali	M. JUSTINESY Gérard	M. ROUSSET André
M. BATOUX Philippe	M. LE FAOU Michel	Mme ROUX Isabelle
M. BOREL Félix	M. MASSIP Frédéric	M. SEBBAH Didier
M. BOURSE Etienne	Mme MILESI Véronique	M. SILVESTRE Claude
Mme BUCHACA Sophie	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. MOUNIER Christian	Mme STELLA Aurore
Mme CRESPEL Delphine	M. NOUVEAU Michel	M. VOURET Eric
Mme DECHER Martine	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	
M. DERRIVE Eric	M. PETTAVINO Jean-Pierre	

Absents ayant donné pouvoir :

Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M.GERAULT Jean-Pierre
M. CARLIER Roland	ayant donné pouvoir à M.PETTAVINO Jean-Pierre
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M.MOUNIER Christian
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. BOURSE Etienne
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André
Mme PAIGNON Laurence	ayant donné pouvoir à M. ATTARD Alain
M. SELLES Jean-Michel	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

Mme BLANCHET Fabienne	Mme NALLET Christine
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MACK Marie-Thérèse
M. JUNIK Pascal	Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. KITAEFF Richard	Mme PALACIO Céline

Secrétaire de séance :

Mme ROUX Isabelle



N° 2024-009 **RESSOURCES HUMAINES** - Création d’un poste de chauffeur
au sein du service Mobilités

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
- Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l’application de l’article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 1^{er} février 2024 ;
- Vu l’avis du comité social territorial en date du 8 février 2024.

Luberon Monts de Vaucluse exerce la compétence mobilités depuis 2017. Dans ce cadre, l’agglomération gère le réseau de transport urbain CmonBus ainsi que son développement et l’entretien de ses infrastructures. Elle est aussi en charge de la gestion d’une partie du transport scolaire (enfants domiciliés et scolarisés sur le territoire) pour lequel elle a conventionné avec la Région Sud. Elle gère en régie une navette Les Vignères-Cavaillon-Les Taillades-Robion et depuis mi-janvier 2024, deux navettes électriques desservant en moins de 5 minutes « Grenouillet-Centre-Ville ».

Ce nouveau service a permis d’offrir une nouvelle perspective de carrière à deux agents (un issu de la Ville centre, l’autre du service Petite Enfance), dans le cadre du dispositif de deuxième carrière.

Afin d’assurer une optimisation des tournées et d’offrir un service étendu aux usagers, LMV a besoin de créer un poste supplémentaire de chauffeur à temps complet.

Ce poste sera pourvu en priorité par un fonctionnaire, sauf dérogation et en application de l’article L. 332-8 du Code Général de la Fonction Publique, sous réserve du caractère infructueux du recrutement d’un fonctionnaire.

Le tableau des emplois est donc établi comme suit :

POLE TECHNIQUE ET CADRE DE VIE

TRANSPORT (Budget Annexe)										
EMPLOIS										
SERVICE	POSTE	TYPE D'EMPLI	ETP	HEURES	CATEGORIE	Cadre d'emploi	TEMPSTRAVAIL	1	STATUT	CATEGORIE GRADE
Mobilités	Responsable Mobilités	Permanent	1	35	A/B	Ingénieur, technicien	TC	1	TIT	B Technicien Pal 2cl
Mobilités	00401 Chargé.e d'accueil du Pôle Mobilités	Permanent	1	35	C	Adjoint administratif	TC	1	TIT	C Adjt adm
Mobilités	00402 Chargé.e d'accueil du Pôle Mobilités et multisites	Permanent	1	35	B/C	Rédacteur, adjoint administratif	TP 80%	0,8	TIT	B Rédacteur
Mobilités	00336 Chauffeur de la navette	Permanent	1	35	C	Adjoint technique	TC	1	TIT	C Adjt tech
Mobilités	Chauffeur navette	Permanent	1	35	C	Agent de maîtrise, adjoint technique	TC	1	TIT	C Adjt tech Pal 2cl
Mobilités	Chauffeur navette	Permanent	1	35	C	Agent de maîtrise, adjoint technique	TC	1	TIT	C Adjt tech
Mobilités	Chauffeur navette	Permanent	1	35	C	Agent de maîtrise, adjoint technique	TC	1	CVA	C Adjt tech
Mobilités	Chauffeur navette	Permanent	1	35	C	Agent de maîtrise, adjoint technique	TC	1	CVA	C Adjt tech
Mobilités	Chauffeur navette	Permanent	1	35	C	Agent de maîtrise, adjoint technique	TC	1	CVA	C Adjt tech
			9						8,8	ETP
			9							Emplois

Les conditions de rémunération du contractuel éventuel sur ce poste supplémentaire seront basées sur la grille indiciaire d’adjoint technique territorial compris entre le 1^{er} échelon et le 10^{ème} échelon, soit l’IB 367 et l’IB 432 assorti d’un régime indemnitaire.

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** le tableau des emplois avec effectivité au 16 février 2024 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes se rapportant à cette délibération ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses de la section de fonctionnement au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget annexe 2024.

Cavaillon, le 19 février 2024

La secrétaire de séance,

Le Président,

Isabelle ROUX

Gérard DAUDET



